



# POLITIQUE D'ACCESSIBILITÉ ET CONDITIONS D'ACCUEIL

# 2

## L'ACCESSIBILITÉ, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'accessibilité consiste à lever les obstacles qui empêchent une personne d'atteindre son plein potentiel, d'agir et de participer à la vie en société.

Sur le champ de la formation, il s'agit de créer un milieu d'apprentissage accessible à tous et adapté aux besoins de chacun.

L'accessibilité est une obligation inscrite dans la loi du 11 février 2005, sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté. C'est un devoir qui s'applique aux organismes oeuvrant au développement des compétences. C'est un droit pour toute personne qui peut se retrouver en situation de handicap du fait d'un environnement inadapté.

## L'OBJECTIF

Depuis sa création, DERA Consulting accompagne des personnes en situation de handicap.

Nous sommes attentifs à votre bien-être et à la qualité de votre accompagnement en formation, en bilan de compétences ou en sessions de développement de compétences.

Cette politique d'accessibilité a pour objectif de :

- Mieux répondre à vos besoins
- Favoriser la réussite
- Fédérer nos équipes autour d'un projet collectif qui a du sens
- Enrichir et partager de nouvelles pratiques pédagogiques en valorisant les parcours de formation adaptés.

## NOTRE DÉMARCHE

Une situation de handicap s'exprime aux points de rencontres (et d'écarts) entre les aptitudes, les besoins d'une personne et l'environnement dans lequel elle va devoir évoluer. Il s'agit donc, à la fois, d'être en mesure de :

- Identifier ce qui peut faire obstacle ou au contraire ce qui peut être mis en place pour faciliter l'accès pour tous, à partir d'éléments constitutifs d'un contexte de formation.
- Repenser le contexte des formations que nous proposons afin d'en garantir l'accès à tous, en veillant à s'inscrire dans une démarche d'amélioration de l'accessibilité des formations dispensées.
- Répondre concrètement à des besoins plus spécifiques rencontrés, en proposant des solutions de compensation du handicap dans le cadre de la formation et en mettant en oeuvre ces solutions pour accueillir et former les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions :
  - L'accessibilité des locaux,
  - La démarche d'accueil de tous les publics,
  - L'organisation et la formation de nos intervenants,
  - L'approche et l'accessibilité pédagogiques,
  - L'adaptation des évaluations et validations des acquis.
- Savoir renseigner sur l'accessibilité de nos formations pour un handicap donné.

# 4

## LA PRISE DE CONTACT

Lors de la prise de contact, nous identifions ensemble vos attentes mais également vos besoins spécifiques nécessaires au bon déroulement de l'accompagnement, dont ceux liés à votre situation de handicap.

Dans ce cas, nous échangeons ensemble sur le type et le niveau de handicap, les moyens connus et appliqués que vous êtes amenés à utiliser aujourd'hui, ainsi que ceux qui pourraient être mis en oeuvre pour adapter notre accompagnement.

Pour les demandeurs d'emploi, nous pourrions prendre contact avec votre Conseiller France Travail ou Cap emploi.

En cas de formation dans nos locaux, nous vérifions si le ou les moyens de compensation, s'il y en a, sont applicables et si le matériel nécessaire est disponible auprès de notre Référent Handicap.

Lors d'une formation au sein de votre entreprise, nous vérifions la mise à disposition du moyen de compensation spécifique, s'il y a, ainsi que l'accès aux locaux : l'entrée, l'accueil, les espaces de circulation, l'accès à un ascenseur, les sanitaires et la possibilité d'avoir accès au parking.

## EN AMONT ET PENDANT LA PRESTATION

En amont, nous adaptons les spécificités de la formation, ou de l'accompagnement, à la situation de handicap.

Tous nos formateurs et consultants sont formés à l'accompagnement de personnes en situation de handicap et sont accompagnés par notre Référent Handicap.

Pendant la formation, les supports, la durée des séances et la durée globale de la formation peuvent être adaptés à vos besoins.

Nous adaptons les lieux de prestation (accessibilité des locaux) et l'organisation des salles en cas de besoin.

## LES MISSIONS DU RÉFÉRENT HANDICAP

Au sein de DERA Consulting, le Référent Handicap a plusieurs missions :

- Accompagner les personnes tout au long de leur parcours de formation en faisant des points réguliers avec elles.
- Assurer la prise en compte du handicap par le formateur ou le consultant et vérifier que les compensations sont mises en place.
- Assurer une veille sur le Handicap.
- Informer et sensibiliser l'ensemble des collaborateurs travaillant chez DERA Consulting.
- Développer un réseau de partenaires.
- Communiquer sur les actions mises en œuvre.

### **Notre Référent Handicap :**

Catherine Grabowski

+33 6 33 58 18 97 - [contact@dera-consulting.com](mailto:contact@dera-consulting.com)

## PARTENAIRES RESSOURCES HANDICAP

Vous trouverez ci-dessous une liste de structures, mobilisables pour les personnes en situation de handicap :

- **Le réseau AGEFIPH** (Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées)  
[www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) - Tel unique 0 800 11 10 03
- **Le réseau FIPHFP** (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique)  
[www.fiphfp.fr](http://www.fiphfp.fr) : contact dans onglet du site « Nos Régions »
- **Les MDPH** (Maisons départementales des personnes handicapées)  
<https://mdphenligne.cnsa.fr/> : annuaire des MDPH
- **Les CAP EMPLOI**  
<https://www.capemploi.info/> : Annuaire des CAP EMPLOI  
Cap emploi est membre du Service public de l'emploi , au même titre que France Travail et les missions Locales.
- **France Travail**  
Chaque agence locale dispose d'un conseiller à l'emploi spécialisé pour les personnes en situation de handicap.  
<https://www.francetravail.fr/accueil/>
- **Le réseau RHF** : ressource handicap formation. DERA Consulting est en lien avec ce réseau dédié aux organismes de formation.  
<https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- **Les Missions Locales** : elles aident les jeunes en situation de handicap, de 16 à 25 ans inclus, à définir leur projet professionnel et les accompagne vers l'emploi.  
<https://arml-idf.org>

Notre Référent Handicap tient à disposition une liste précise d'acteurs mobilisables.

## NOUS CONTACTER

### DERA Consulting

59, rue de Ponthieu - Bureau 562

75008 PARIS

+33 6 33 58 18 97

[contact@dera-consulting.com](mailto:contact@dera-consulting.com)

[www.dera-consulting.com](http://www.dera-consulting.com)

Version 1 - Juillet 2024